



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

### A RETENIR

**Horticulture** : les chenilles colonisent l'ensemble des établissements.

## HORTICULTURE

### RAVAGEURS

#### PUNAISES

Des adultes ont été observés sur plusieurs entreprises en culture de **chrysanthèmes en extérieure**.

Cet insecte réalise des piqûres de nutrition au niveau des feuilles et des boutons. Les conséquences peuvent être très dommageables pour la plante : arrêt de croissance et flétrissement des bourgeons, déformations des jeunes feuilles, dessèchement des boutons floraux, déformation des fleurs.

*Pour repérer les punaises : secouer les plantes pour les faire tomber.*

#### DUPONCHELIA

Je vous rappelle que la larve peut être très dommageable et a été observé en faible quantité dans les établissements participant au réseau d'épidémio-surveillance. Les séries de cyclamen étant déjà mises en culture, pensez à installer des pièges delta au-dessus des plantes, pour savoir si votre entreprise héberge le papillon. Changer les capsules à phéromones tous les 40 jours.

*De nombreuses espèces peuvent être touchées notamment le cyclamen, le bégonia, le kalanchoe, le poinsettia...*

#### Pucerons

Les populations de pucerons ont diminué et restent présentes en petits foyers sur la plupart des établissements en cultures de **chrysanthèmes, bégonia, kalanchoe, poinsettia et ING**.

Mais dans quelques établissements, les pucerons notamment *Aphis fabae* et *A. gossypii* (cornicules noires) ont pris une ampleur plus importante et ont déformé certaines plantes dont le kalanchoe, les rendant invendables.

#### Acariens

De faibles attaques d'acariens sont observées localement sur ING et hibiscus .

Surveillez bien les cultures sensibles car ce ravageur est très difficile à détecter vu sa petite taille et lorsque vous le voyez, l'attaque est souvent déjà très forte.

#### Cochenilles

Des attaques ont été recensées en culture de fuchsia, ficus et géranium.

#### Thrips

Les populations sont faibles mais on l'observe maintenant sur **chrysanthèmes** avec des dégâts apparent plus ou moins important. On les retrouve de façon identique en culture d'**hibiscus** et **ING**.

### **Chenilles**

Les attaques de chenilles sont observées sur la plupart des établissements. En culture de **chrysanthèmes**, **géranium**, **lobélia** et **poinsettia**. Les dégâts sont de très faibles intensités, tandis que sur les dégâts sont toujours un peu plus importants.

### **Aleurodes**

Les aleurodes (adultes et pupes) font leur apparition de façon timide en culture d'**hibiscus**. Attention a ce ravageur qui se multiplie très rapidement.

## **MALADIES**

### **Oïdium**

L'oïdium sur **rosier** perdure sur une partie des établissements à des niveaux d'attaques plus ou moins importants.

**Observations** : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France, les horticulteurs du réseau épidémiolo-surveillance d'Ile de France.

**Rédaction** : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France : Marion CHAUPRADE pour l'horticulture et Isabelle VANDERNOOT pour la pépinière.

**Comité de relecture**: DRIAAF – SRAL, FREDON Ile de France

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante [j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr](mailto:j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.